



FFFAQ

À partir de quand est-il possible de s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes dès le 15 avril 2025.

Quelle est la marche à suivre pour s'inscrire ?

En s'inscrivant via le formulaire d'inscription :

<https://kronos.ticketack.com/public/niff/application/96c9e927-49b4-494c-a69e-cff455df-00fd>

ATTENTION : Nous utilisons une nouvelle plateforme de gestion des bénévoles cette année du nom de « Kronos » : <https://kronos.ticketack.com>. En ce sens, même si vous avez déjà fait partie de notre merveilleuse équipe les éditions précédentes, il faut tout de même s'inscrire sur cette nouvelle plateforme !

Comment compléter son profil sur Kronos ?

Une fois arrivé·x·e sur la plateforme, il vous sera demandé :

- De lire et accepter la charte bénévole
- De remplir vos données personnelles
- D'y insérer une photo portrait (type photo passeport)
- D'indiquer le nombre maximum d'heures par jour et le nombre d'heures maximum durant le festival que vous souhaitez effectuer
- De cocher les secteurs qui vous intéressent par ordre de préférence (le premier secteur coché apparaît en tête de liste, le second en deuxième et ainsi de suite). Cet ordre de préférence sera pris en compte dans la mesure du possible quant aux secteurs et tranches attribués
- De préciser vos périodes de disponibilités
- Dans « Remarques », tout commentaire, précision, cri ou mot tendre sont les bienvenus ! (surtout si vous avez beaucoup aimé bosser avec untel/untelle et dans un secteur en particulier)

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail de confirmation d'envoi de candidature. Une fois examinée et approuvée, vous obtiendrez encore un mail de confirmation.

Si vous avez des questions ou demandes particulières, vous pouvez joindre la coordination des bénévoles à team@niff.ch.

Quelles sont les conditions requises pour devenir bénévole ?

Merci de se référer au document "description des postes" pour voir les spécificités de chaque secteur disponible sur cette même page !

Les bénévoles sont-ils assuré·x·es?

Le festival demande à chaque bénévole d'avoir souscrit une assurance accident ou d'en être bénéficiaire par le biais de son employeur·x·se.

Y a-t-il un minimum d'heures à effectuer pour être bénévole ? Dans quels secteurs puis-je travailler (et leurs conditions) ?

Toute aide nous est très précieuse et bienvenue. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un nombre d'heure minimum pour être bénévole.

Ceci-dit, un certain de nombre de secteur demande une petite formation ou un briefing. Afin de rendre le travail des responsables de secteur aussi agréable que possible, nous privilégions les personnes qui peuvent mettre plusieurs tranches à disposition.

À partir d'un certain nombre de tranches mises à disposition, il est possible de travailler dans plusieurs secteurs si désirés.

C.F. « Description des postes »

Est-ce que je peux choisir mon secteur ?

Oui, en sélectionnant vos préférences sur Kronos. Comme expliqué précédemment, l'ordre de préférence est déterminé par l'ordre de sélection des secteurs. Vous pouvez également ajouter des précisions dans « Remarques ». Dans la mesure du possible, vos souhaits seront exaucés.

Pourquoi est-ce que je n'ai pas encore de planning ?

Dans la mesure du possible, une partie des plannings qui ne dépendent pas de la grille horaire vous sera déjà transmise durant le mois de mai. Pour ceux qui dépendent de cette dernière (qui sort deux semaines avant le festival), les plannings seront communiqués plus tard.

Y'a-t-il une possibilité d'hébergement ?

Le NIFFF ne propose pas de logement pour les bénévoles.

Cependant, il existe un groupe autogéré WhatsApp intitulé "Bourfffe au loffement" <https://chat.whatsapp.com/B1cUNE6yjWI9r4Amb1nyn>

"Tu peux accueillir un.e staFFF dans ton terrier/nid/refuge ? Tu cherches un canap'/hamac/grenier ? Passe ton annonce : la bourse est ouverte !"

Tu as encore une question ?

Vous pouvez transmettre toutes tes questions et remarques à team@niff.ch.